



Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

30/11/2020

Compte rendu de réunion.

Présents:

Carole Perdry (UFOLEP – Yves Berger (CCSPP) –
André Leroux (AAOC), – Gérard LECLERC (UFOLEP) –
Yvette et Jean–Paul COINCE (ACL) – Sylvain
CHARPENTIER (AAOC) – Daniel DENIBAS

Excusés : Pierre SEGAIN (TCM)

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 18h 00

La réunion se tient en video conférence (aucune salle n'étant disponible en raison du corona 19).

1 / TOUR DE TABLE – REPRISE DES ACTIVITES DE LA CTD

La nature de la réunion inhabituelle pour les membres de la CTD rend difficile la rigueur utile à un débat structuré.

Aussi le présent compte rendu sera un relevé des questions abordées et des réponses fournies

- Il est constaté que la situation sanitaire n'a permis l'organisation que d'une seule course.
- Il est rappelé que le programme des courses prévues est à inscrire sur le fichier national et qu'il doit être mis à jour par la CTD. Yves B. précise

qu'il se chargera de cette opération pour le programme 2021.

– Le code nécessaire est détenu par Yvette COINCE qui le communiquera à Yves.

– Le représentant du Comité Départemental Ufolep est informé de l'attente des clubs au niveau des informations attendues en cette période, tant pour la vie de nos associations que des possibilités qui nous concernent.

– Les informations liées à l'organisation des courses ouvertes à nos licenciés peuvent se trouver sur le site de la FFC ou de la FSGT.

– La seule course ayant eu lieu cette saison au programme du 91 est la course de Morangis organisée par le TCM le 13 septembre.

– Globalement l'organisation des courses pour 2021 sera très proche de la procédure actuelle à laquelle il faudra adjoindre le protocole sanitaire. Et avant tout l'aval de la Préfecture.

La CTD conseille à tous les dirigeants des clubs de l'Ufolep de préparer la saison comme si la pandémie s'achevait. Il sera toujours temps d'annuler un dossier.

Vous trouverez ci-dessous la liste des courses d'ores et déjà envisagées.

- 07 mars à Mennecy « la Jacques Guoin » Vélostar
- 14 mars à Pussay (ACL)
- 10 avril à Réau (CCSPP)
- 1^{er} mai à Breuillet « la Vélostar »
- 09 mai à Mespuits (ACL) – Championnat Départemental
- 16 mai à Morangis (TCM)
- 26 mai à Wissous (AAOC) « nocturne »

- 29 et 30 mai « la Ronde du Loiret »
- 06 juin à St Pierre du Perray (CCSPP)
- 13 juin à Bennecourt ou à Méréville - Championnat Régional
- 16 juin à Guibeville (ACL) « nocturne »
- 23 juin à St Pierre du Perray (CCSPP) « nocturne »
- 27 juin à Fontenay le Vicomte (CCMV)
- 30 juin à Lardy (ACL) « nocturne »
- 02/03/04 juillet à Jouarre - 77 - Championnat National
- 25 juillet à St Yon (ACL)
- 12 septembre à Morangis (TCM)

Les clubs désireux de proposer une organisation de course en 2021 devront adresser à Yves BERGER les dates et descriptif de leur projet.

- Une réunion de planification des courses prévues sur l'ensemble des départements d'Ile de France se tiendra dans la première quinzaine de janvier.

- Avant toute autre démarche, il conviendra d'obtenir un avis favorable des communes concernées ainsi que de la (ou des) Préfecture(s).

2/ POINT TRESORERIE

Le montant des fonds disponibles au compte de la CTD s'élève à 4 517,25 €

3/ POINT SUR LES LICENCES POUR 2021

La prise de licence est actuellement en sommeil. Elle ne repartira pas avant de disposer d'une vision positive sur notre avenir et des autorisations nécessaires.

4/ QUESTIONS DIVERSES

- L'assemblée générale des clubs est maintenue, elle se tiendra aux mêmes conditions que pour la prise des licences.
- 12 clubs sont actuellement affiliés à l'Ufolep 91.

Il est demandé aux associations qui n'ont pas fait la démarche de réaffiliation de le faire dans les meilleurs délais.

- Pour les clubs qui désireraient organiser une course, mais manquent de moyens humains ou financiers, peuvent le faire en commun avec un ou plusieurs clubs. La CTD est prête à aider cette démarche. Ne manquez pas de vous adresser aux membres connus de la CTD pour obtenir le soutien nécessaire.
- Il est actuellement envisagé par la CTD de créer un compte WhatsApp a destination des dirigeants et responsables des clubs. Il pourrait être proposé aux cyclistes licenciés.
- Tout cycloportif nouvellement licencié âgé de 20 à 30 ans sera classé en 2 ème catégorie. S'il s'avère que le niveau est trop élevé pour ses possibilités, il sera immédiatement admis à présenter une demande de descente de catégorie (en 3).
- Tout coureur licencié en FFC régional 3 qui demandera une licence Ufolep sera classé en 1 ère catégorie.
- Tout coureur licencié en 1 ère catégorie FSGT et qui demanderait une licence Ufolep ne pourra l'obtenir.
- Suite à l'injonction de la Mairie de Boutigny sur Essonne, qui mettait à la disposition de la CTD un local pour stocker son matériel es ses archives a du vider les lieux.
- Les matériels ont été répartis chez certains membres de la CTD et dans un local occupé par le Comité Directeur de l'Ufolep à Evry.

6/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Non définie

Fin de la réunion à 20h 00

PV communiqué le 29/12/2020